L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 22 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

A LOUER ou acheter—Petit cottage, 4 chambres, avec grand lot de terre, city limits, bon voisinage. Ad. Laval, 115 rue Hôpital. 22avril—1f

UNE cuisinière de première classe. 112 Esplanade. 22avril - 1f

10,000 PIASTRES avant 2 mois à la personne qui engagera 100 piastres dans ma découverte. Ecrire, E. M., Post Office, Thibodaux, Lne. 18 avril—3f MeVDim

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Heer, ou Hare, et Mme Mary Mulligan sa femme, décédée la première.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,918—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Amelia Heer femme de Frederick Hauser, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 avril—22 26—mai 1

Succession de Edward Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,452—Division E—Attendu que Mme Adeline Kissinger, veuve de Edward Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 av—22 26—1er mai

Succession de Alexander W. Weems.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,460—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Alexander W. Weems, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 avril—22 26—mai 1

Solomon Blum vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac K. Levy, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 29

Succession de Geronimo Jorda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,173.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Rudolph Matas, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 avril—17 21 26

Succession de Junius Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,331—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sallie E. Johnson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 av—20 24 29

Succession de Joseph Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,340—Division B.—Attendu que Laura Lamothe, veuve de Joseph Morales, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de Catherine Rilley, veuve de Robert Moffitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,324—Division A—Attendu que Alexander G. Moffitt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Rilley, veuve de Robert Moffitt, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Alexander Lecourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,428.—Division B.—Attendu que J. B Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Lecourt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 avril—19 22 28

Succession d'Emilio Pou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,999—Division C.—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emilio Pou, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 avril—18 22 27

Succession de David M. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,349—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David M. Hughes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de Van Rensselaer K. Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,038—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Richmond, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Sidney G. Donelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,362—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney G. Donelson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

Succession de B. F. Wiggin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,758.—Division D. Attendu que Mme Julia Colborn, veuve de B. F. Wiggin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu B. F. Wiggin, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13avril—13 17 22

Succession de Victor Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36,061—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Wendling, veuve de Victor Petit exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 av—14 17 22

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FOURTON & FISCHER.

PLACEMENT ATTRAYANT.

La résidence et magasin en briques à deux étages de choix et situé dans le centre de la ville, avec Une Bâtisse à deux étages au fond.

No 130 rue de Chartres, près St-Louis.

Admirablement situé dans une rue populaire et pavée, à proximité de tous les conforts et agréments.
Subdivisé en un magasin au rez de-chaussée et résidence au premier.

SERA VENDU à l'encan, le MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.
Conditions—Moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 0|0 d'intérêt et les clauses usuelles.
Acte de vente, pardevant Geo. C. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur. Taxes de 1894 assumées par l'acquéreur.
Dépôt de 10 pour cent requis au moment de la vente.
FOURTON & FISCHER, Encanteurs.
15 av—15 22

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison-Cottage AVEC TERRAIN EMBELLI,
NO 949 RUE CAMP,
Coin N. E. de la rue Antonine.
—ET—
Un joli cottage double en bois
Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine,
Entre les rues Valence et Bordeaux.

Succession de J. T. G. Guel.

No 41,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 18 avril 1894 et d'un ordre supplémentaire en date du 20 avril 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La charmante maison-cottage** No 949 rue Camp, coin N. E. de la rue Antonine, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut Foucher et Antonine, retirée du trottoir, entourée d'une jolie barrière en fer, et ayant galeries, corridors, plusieurs chambres, chambres à bain, hangar, cuve, etc., le terrain est embelli d'un jardin et de platebandes. Le terrain consiste en deux lots, désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces sur la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Camp et Antonine le tout conformément à un plan du faubourg Plaisant et Delachaise fait par C. A. Hedin voyer et déposé à l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, situés dans un voisinage paisible et agréable, sur une rue large et entourée de bien jolie résidences étant une des plus jolie maisons que l'on puisse trouver.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux, retiré du trottoir et ayant galerie de face et de côté, 7 chambres, cabinet, hangar, cuve et jardin de chaque côté; le terrain comprend deux lots désignés comme suit:

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 7 sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 7 avril 1851, déposé en l'étude de J. A. Beard, ancien encanteur en cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot ou portion de terre** touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant, commençant à un point de 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Bordeaux, 28 pieds de face à la rue Magazine, 150 pieds de profondeur sur la ligne près de la rue Valence, 99 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Bordeaux, puis un angle droit 2 pieds, puis une seconde profondeur de 50 pieds 9 pouces, et 30 pieds de largeur dans le fond, étant le tout du lot désigné par le No 8, sur le dit plan fait par Hedin avec une exception d'une parcelle de 2 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces pris sur un côté du dit lot près de la rue Bordeaux.

C'est un voisinage paisible; elle est toujours occupée par de bons locataires, assurant un placement sûr et profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de poursuite pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, et assumera les taxes des années exigibles de 1894 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur consistant.

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à peu près onze milles plus bas que la ville de Baton Rouge, connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-huit arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et dans le fond par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent

2° **Un autre morceau de terre ou plantation,** connu comme Holly Wood, situé dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près dix milles au bas de la ville de Baton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, ayant à peu près treize cent-douze acres et ayant une façade au fleuve Mississipi de vingt-huit arpents, plus ou moins, avec tout ce qui y appartient, borné au haut par la terre, maintenant ou anciennement appartenant à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Duncan F. Kenner à A. S. Gilbert, R. E. Daigre et N. E. Daigre, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1886, au-dessous par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt, et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci-dessus décrits comprennent ce qui est maintenant connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, appareils pour une manufacture d'un joli grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et toutes les autres choses qui y appartiennent; ensemble avec toute la récolte en culture.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, et le paiement des taxes de 1894. 10 pour cent comptant du prix de l'achat seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Jas Simeon notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 16

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helena McArtin, epouse décédée de Francis Hagan.

No 40,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 125 rue Sud Claiborne.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour Division C, signé et daté le 16 mars 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 125, Sud Claiborne, située dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Perdido, Claiborne et Willow, désignée par le No 6, sur un plan qui en a été fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 11 octobre 1870, d'après lequel la dite portion mesure 76 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne; 19 pieds 4 pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Willow, 97 pieds de profondeur de l'autre côté la plus proche de la rue Clara et 30 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en bois, ayant sept chambres, auvent, citerne, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat sur la propriété, pour l'année 1894.

L'acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25 28—av 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer
—UN—
PARTAGE.
—UNE—
Grande Vente
—DE—
PROPRIETES
—DE—
VALEUR ET VACANTS
—DANS LE—

Premier, Troisième, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Magasins en Briques,
Résidences en Briques,
Résidences en Bois,
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,
SITES POUR BATIR
Propriétés Foncières DE CHOIX,

POUR—

OCCUPATION, PLACEMENT, SPECULATION,

COMPRENANT—

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 215 rue St-Charles,
Entre les rues Julie et St-Joseph, avec Terrains Spacieux, Remise, Ecurie, etc.

La Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp,
entre les rues Delord et Calliope.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages,
Nos 63, 65 et 67 rue Girod,
Entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

Un Cottage en Bois Confortable,
No 479 rue South Rempart,
entre les rues Enterpe et Terpsichore.

Le Cottage à Double Corps de Logis,
Nos 417 et 419 rue South Franklin.
Entre les rues Terpsichore et Melpomène.

Vingt Lots de Terre de Valeur,
Sur le North Eastern R. R.,
Un ilet de la rue Claiborne.

Un Nouveau Cottage Double Recouvert en Ardoises,
Nos 221 et 221 1|2 rue Sixième,
Entre les rues Coliseé et Chestnut.

La Charmante Résidence de Famille,
—Au coin de—
L'Avenue St-Charles et de la rue Bordeaux.
Terrains Ravissants 150x186 pieds.

Deux Terrains de Choix pour Bâtir,
A l'arrière de la Résidence ci-dessus,
Chacun 60x150 pieds, faisant face à la rue Bordeaux.

Cet Ilet de Terre de Valeur,
—Borné par—
Les rues Lowerline, Clinton, Troisième et Barthe, près du Nouveau Chemin de Fer "Judah Hart" et de l'avenue St-Charles.

Trois Lots Splendides pour Bâtir,
Rue Colapissa,
Chacun 61x122 pieds.

Toutes des Propriétés de Valeur et Désirables,

VENDUES POUR EFFECTUER
—UN—
PARTAGE,

Aux derniers et plus haut enchérisseurs, sans réserve,
—Dans l'Affaire de—

Vve THOMAS O'RORKE
—VS—
S. S. RUSHA ET AL.

Dossier No 41,231—Cour Civile de District—Division A.

—LE—
Mercredi, 2 Mai 1894

A un Long Crédit. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I Hodgson, encanteur—Bureau. No 13 rue Carondelet.—Le MERCREDI, 2 MAI 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendus le 15 mars 1894, et signés le 21 mars 1894. Dossier No 41,231, dans l'affaire de la veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al., pour effectuer un partage, les propriétés suivantes de valeur et désirables, à l'enchère publique, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

L'Elégante Résidence de Famille
No 215 rue St-Charles.

1° **Une portion de terre irrégulière** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 217, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Julie et St-Joseph, laquelle portion comprend quatre achats séparés, tous contigus et adjacents, et sont décrits comme suit, à savoir—

Premièrement. Deux lots de terre désignés par les Nos 13 et 14 qui sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

Lot No 13 mesure 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces entre lignes parallèles faisant face dans le fond à une allée commune de 20 pieds de large et pavé avec du granit carré, qui ouvre sur la rue Julie et en commun à ce lot et autres lots qui lui sont adjacents.

Lot No 14 est un lot irrégulier, contigu, et mesure environ 59 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Charles, environ 3 pieds 6 pouces dans sa largeur dans le fond et faisant face à l'allée décrite ci-dessus, sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces sur la ligne de côté touchant au lot No 13, et 170 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 13, est désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 3 avril 1856.

Deuxièmement—Un certain lot ou certaine portion de terre contigu au précédent dans le fond et la ligne de côté supérieure, décrit comme suit:

Commençant à un point où la ligne de division du lot No 1 et lot A intersecte la ligne de côté du lot No 14 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, puis du dit point sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces jusqu'à ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B, la plus rapprochée de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 8 pouces et 6 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désigné par la lettre C, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1856.

Troisièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë au lot ci-dessus laquelle mesure 40 pieds sur la ligne la divisant de la propriété de feu I. W. Moon, qui fait face à la rue St-Joseph et courant parallèle à la rue St Joseph à une distance de 150 pieds de la dite rue, 10 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Carondelet touchant au lot F et la divisant de la propriété de feu F. Titus, 3 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 5 pouces sur une portion de cela et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion et adjacent au lot C et désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Isaac W. Moon, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire le 16 avril 1857.

Quatrièmement—Une certaine portion ou fraction de terre contiguë à celle ci-dessus, et mesure 26 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de feu Frazier Titus, qui fait face à la rue St Joseph, puis 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et la divisant du lot E, la même profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet et 26 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F. étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Frazer Titus, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire, le 16 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques à trois étages dans le fond et une remise et écurie en briques à deux étages, toutes couvertes en ardoises** et connue comme le No 215 rue St-Charles et a un corridor spacieux à chaque étage avec des salons doubles avec arches et admirablement décorés, salle à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres ou plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées en marbre dans les principales chambres, et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, office, etc.

La **Remise** et l'**Ecurie** ont des emménagements assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques, des chambres pour le bois, le charbon et les bar ils, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision d'eau, le tout en très bon état et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de Côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans ce voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence professionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,
No 261 rue du Camp.

2° **Cette résidence en briques à trois étages recouverte en ardoises, très bien située,** No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec la rue St Charles à l'arrière, étant dans l'ilet No 183, Premier District, et a une entrée pour le buggy et corridor au second étage et quelque 13 chambres ou plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance, citerne, etc., et installations de gaz partout, et louée jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

Le lot de terre mesure 21 pieds, 4 ou 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, acquise de Henry Lathrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex-notaire le 16 juillet 1887.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages
Nos 63, 65 et 67 rue Girod.

3° **Trois certains lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

Premièrement—Le lot No 26 mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, acquis de Henry Parish, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 29 avril 1853.

Deuxièmement—Une portion de terre, contiguë à celle ci dessus et mesurant 19 pieds, 7 pouces de face à la rue Girod, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas, et 54 pieds, 9 pouces et 4 lignes, sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de la rue Commerce et touchant au lot No 26, achetée de James Cosgrove, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire le 20 avril 1858.

3° **Un certain terrain** attenant au précédent, sur le côté est du terrain No 26 et mesurant environ 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de façade rue Girod sur une profondeur de 85 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en **Trois magasins bien bâtis en briques,** à trois étages portant les Nos 63, 65 et 67 rue Girod; les Nos 63 et 65 loués à bail jusqu'au 1er avril 1897, à $30 par mois, sans réparations d'aucuns genres aux frais du propriétaire. La propriété dernièrement décrite est vendue avec tous les droits, passages et servitudes qui y appartiennent.

Le Cottage à deux Corps de Logis,
Les Nos 417 et 419, rue Sud Franklin.

4° **Le Cottage en bois, à deux corps de logis,** Nos 417 et 419 rue Sud Franklin, entre les rues Melpomène et Terpsichore, carré d'ilet borné par la rue du Bassin, étant le carré No 316, Premier District de cette ville avant trois chambres de chaque côté (un côté avec mansarde), citerne, auvents, etc.; la propriété donne un loyer de $14 par mois.

Le terrain est désigné par le No 10; il mesure 32 pieds de façade rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11. pouces et 5 lignes, mesure américaine.

Le Cottage élevé
No 479 rue Sud Remparts.

5° **Le joli cottage en bois couvert en ardoises,** No 479 rue des Remparts, entre Euterpe et Terpsichore, rue des Dryades à l'arrière, désigné comme le carré No 252 ayant corridor et quelque 7 ou 8 chambres, chambre à bain, tuyaux à gaz dans la maison, citerne, etc. La maison est à distance de la rue et a un jardin devant.

Le terrain porte le No 11 et mesure 32 pieds de façade rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et la propriété donne un loyer de $20 par mois.

TROISIÈME DISTRICT.
Vingt Grands Terrains Vacants.

6° **Vingt grands terrains de valeur,** situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 781, bornés par la Presse à Coton de la Louisiane et les rues St-Ferdinand, Solidelle et Derbigny ou Prosper, désignés par les Nos de 2 à 21 inclusivement; ils se touchent et mesurent comme suit:
Les terrains du No 2 à 11 mesurent chacun 31 pieds de façade rue St Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds. Le terrain 11 forme l'angle des rue St-Ferdinand et Solidelle.
Les terrains de 12 à 16 mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Solidelle sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 6 lignes.
Les terrains de 17 à 21 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Derbigny, sur une profondeur de 170 pieds, 6 pouces et 6 lignes, le tout entre lignes parallèles, mesure américaine.
Cette terre est bonne, élevée, à seulement un ilet en arrière de la rue Claiborne, et fait face sur le chemin de fer North Eastern.

QUATRIÈME DISTRICT.
Cottage Double.
Nos 221 et 221 1|2 rue Sixième.

7° **Le cottage neuf en bois à deux corps de logis et recouvert en ardoises** Nos 221 et 221 1|2 rue Sixième, entre les rues Colisée et Chestnut dans le carré d'ilet No 185 borné par l'avenue Washington, Quatrième District de cette ville, ayant 2 chambres et une cuisine, lieux d'aisances et auvent de chaque côté, donnant un loyer de $20 par mois. La maison n'a que 2 ans, a un gazon de chaque côté; un des côtés est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894.

Le terrain fait partie du terrain primitif No 9 et mesure 62 pieds de façade rue Sixième, sur une profondeur de 50 pieds, acquis de Peter Munster, conformément à un acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 17 mai 1859.

SIXIÈME DISTRICT.
La Charmante Maison de Résidence,
No 1249 avenue St Charles.

8° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 411, borné par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Bordeaux et Valence, désigné par la lettre A. et mesure 150 pieds de façade avenue St-Charles, sur une profondeur et façade rue Bordeaux, 186 pieds.

Les améliorations consistent en **Une jolie maison de résidence bien construite, à deux étages, en bois, couverte en ardoises,** portant le No 1249 avenue St-Charles, avec grillage neuf en fer, et une véranda en fer à deux étages sur la façade; il y a un grand corridor, salon, salon de réception, salle à manger, cuisine, cabinets et d'autres chambres au rez-de-chaussée.

Le salon et le corridor sont à fresques; il y a quelque 6 chambres à coucher ou davantage, chambre à bain cabinets, etc.; sur le deuxième étage les chambres sont tapissées avec goût, décorées et peintes manteaux de cheminée en marbre dans les chambres principales, gaz et belle installation partout, il y a des maisons de dépendances, auvent, 2 citernes, etc., et le terrain est embelli par des arbustes de choix et des fleurs, des arbres fruitiers et des arbres d'ombrage, etc. Pour pleinement apprécier cette propriété il faut la visiter.

Deux Sites Convenables Pour y Bâtir en Arrière du Terrain Précédemment Décrit.

9° **Deux grands sites de choix convenables pour y bâtir** en arrière de la dernière propriété et y touchant, dans le même carré d'ilet, désignés par les lettres B et C qui se touchent et mesurent, chacun, 60 pieds de façade rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds. Le terrain No C forme le coin des rues Bordeaux et Carondelet.

A l'arrière du terrain il y a une remise avec écurie en bois à deux étages, ayant plusieurs chambres au premier étage.

Ces deux sites sont de premier ordre; la terre est haute; entourée d'une bonne barrière, et une rangée d'arbres d'ombrage de choix devant; ils sont situés en face des belles maisons de résidence Hernandez, Meader, Dunn et autres, et seront vendus séparément avec privilège.

SEPTIÈME DISTRICT.
Un magnifique Carré de Terre,
A trois ilets de l'avenue St-Charles.

1° **Un magnifique carré de terre,** entouré d'un grand nombre d'arbres d'ombrage, le carré No 101 ou 24 B, borné par les rues Lower Line, Clinton, Burthe et Troisième, Septième District de cette ville, subdivisé en 21 grands terrains, et mesure ensemble environ 300 pieds 8 pouces de façade rue Lower Line; 300 pieds de façade rue Clinton 291 pieds 6 pouces rue Burthe, et 247 pieds de façade rue Troisième; le tout plus ou moins.

Trois Beaux Sites Convenables pour y Bâtir,
Rue Colapissa.

11° **Trois grands terrains doubles,** situés dans le carré No 197 A, borné par les rues Colapissa, Treizième, Dublin et Madison, Septième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4 et 5, lesquels se touchent et mesurent, chacun, 61 pieds de façade rue Colapissa, sur une profondeur de 122 pieds.

Le tout de la propriété ci dessus décrite du paragraphe 1 à 11 est en mesure américaine, et le tout plus ou moins, d'après un plan de MM. S. G. De l'Isle & Cie, architectes et voyers; le tout daté d'avril 1894 et qui peut être vu sur les lieux de la vente; et les diverses propriétés peuvent être vues en se munissant d'une carte des encanteurs

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0|0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien de vendeur et privilège, assurance et honoraires d'avocat; les paiements à crédit seront divisés, s'il en est besoin, en coupons pour convenir aux parties intéressées; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt de 10 0|0 comptant sur les lieux.
Les actes de ventes pardevant Ernest Commagère, notaire, No 1 152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
1er avril—1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage en Bois, No 440 Rue St-Pierre,
Entre les Rues Rocheblave et Tonti.

Succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters.

Cour Civile de District—No 39,766.

A l'Encan pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs, Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 20 mars 1894, dossier No 39,766, pour le compte de la succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters, tous deux décédés, à l'enchère publique, sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Pierre Rocheblave, Tonti et la Promenade Carondelet, désigné par le No 3, lequel mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds, et 28 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan exposé sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en un **cottage en bois** portant le No 440 rue St Pierre et ayant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Conditions.—Comptant en passant les titres, 10 0|0 comptant de dépôt sur les lieux, ainsi que le paiement des taxes de 1894 par l'acquéreur en outre.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25—avril 1 8 15 22 au 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX TERRAINS DE CHOIX,

Rues Jeannette, Dublin et Sixième,
—EN FACE DES—
Hangars du Dépôt des Chars Electriques,
—PRECIEUX—

POUR OCCUPATION ET SPECULATION.

Succession de William Brand, décédé.

Vente par ordre de la Cour Civile de District.

A Crédit de Longue Echéance. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 20 mars 1894. Dossier No 41,733, pour le compte de la succession de Wm Brand, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains de choix, convenables pour y bâtir, à Carrollton.

Six terrains de valeur, situés dans le Septième district de cette ville dans le carré d'ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues Dublin Jeannette et Sixième, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19 et 23, lesquels mesurent comme suit, savoir:

Les terrains Nos 13 et 14 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds: le terrain No 13 fait face à la rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds. Le terrain No 13 forme l'angle des rues Dublin et Sixième.

Les terrains Nos 18 et 19 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 12 mesure 32 pieds 6 pouces rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds.

Le tout entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan qui peut se voir sur les lieux de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 0|0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumeront le paiement en outre des taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt comptant de 10 0|0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mars—avril 1 8 15 22 au 25

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

1° **Trois certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, un des lots étant désigné par le No 1, d'après un croquis annexé à un acte de partage passé pardevant Robert J. Ker, ancien notaire en cette ville, le 9 mars 1854, et les deux autres lots sont désignés par les numéros 3 et 4, d'après un plan fait par Jos. Pilié, voyer, en date du 21 mars 1836, annexé pour référence à un acte passé pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 31 mai 1842; le dit lot numéroté 1 mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant au croquis ci-dessus; le lot No 3 ci dessus mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 4 touche au lot ci-dessus No 3 dans le fond, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, désigné comme lot No 283, sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844, et déposé pour référence au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la dite rue Laurel, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun avec le lot adjacent No 239, d'une allée de —— pieds de large formée de portions égales de chacun des dits lots pour l'usage commun de chacun d'eux.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1893, 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.,
201 rue Canal.
25 mars—25 28—4 11 18 22 avril à date

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Geo. B. Prochaska.

IL sera vendu à l'encan, LUNDI, 30 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, No 41,138, en date du 15 mars 1894, la propriété personnelle ci-après décrite—
1 action du fonds capital du Southern Athletic Club
1 action de la American Rice Milling Co. Ltd.
1 action du Marshall Fishing & Boating Ass'n.
1 action du N. O. Board of Trade, L'td.
Et autres réclamations, comptes à recevoir, billets et patentes conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison
WM. P. CURTIS, Encanteur.
20avril—20 29 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—
BELLE, CONFORTABLE
—ET—
BIEN SITUÉE
Résidence en Briques,
Avec Remise
—ET—
Terrains Spacieux ET ORNÉS,
No 192 rue Félicité,
Entre Colisée et Chestnut,
PRÈS DU PARC COLISÉE,
Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,
LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,
Bien située et rémunérative,
No 386 rue Carondelet,
ENTRE
Melpomène et Terpsichore,
—ET—
Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,
—ET UNE—
Grande Ecurie en Briques,
RUE JOSEPHINE,
Entre Magazine et Constance,
à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés foncières de valeur décrites ci-après, à savoir—

1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie retirée du trottoir avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiment en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée Chestnut et Ste Marie, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870 lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Rozenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1860, une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, date le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et parsemé avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises,** No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors, en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, daté le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel du locataire qui expire le 1er octobre 1894, à raison de $480 par an.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre E sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Faussel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 4 3|10 de lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3|10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécial ment garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour du la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en dessus du prix d'adjudication, et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
31mars—31 avril 4 11 18 25 mai 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE
Vente à l'Encan
—DE—
PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,
No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894.

—A RAISON DE—
$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,
No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,
Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVÉE,
Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS

Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1|2 et 241 rue de la Levée, vis-à vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant

$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences,

RUE FRANKLIN,
No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,
No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,
Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,
Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,
No 467, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,
No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,
Nos 245 et 245 1|2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,
No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,
No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés
1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIÈRE,
Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FÉLICITÉ,
Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,
Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune. — Le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée,** dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, et signé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Joseph,** sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue **St-Joseph.**

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope,** et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Clara,** sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 361, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1|2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'ilet borné par les rues **Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée,** la dite portion de terre fait partie du lot No 26 du dit ilet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue **Ste-Marie,** même mesure sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le dit plan par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes lieux d'aisances, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie.**

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée,** la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Thalie** et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la rue **St-Charles** sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet, et formé aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Thalie,** et immédiatement dans le fond de la portion ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue **St-Charles,** ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue **Melpomène** et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant deux chambres à chaque étage; hangar à charbon, lieux d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue sous le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Canal, St-Charles, Commune et Carondelet,** et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville, le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet,** par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal,** ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale; ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage; galerie, escalier et quatre chambres au second étage, cuve, hydrant, etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti** et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue **Franklin,** sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisances cuve, connu par le numéro municipal 64 rue **Franklin.**

7° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon,** ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur et face à la rue **Dauphine** de 45 pieds, entre lignes parallèles au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse** et **Dauphine.**

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse,** cuve lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les rues **Quartier, St-Claude Tremé** et le **Chemin du Bayou,** désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1866, pardevant A. Doriocourt notaire en cette ville, le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier,** 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue **St-Claude,** et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier.**

9° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'ilet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves, connue par les numéros municipaux 369 et 371 rue **St-Louis.**

10° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis,** et **Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis.**

11° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34, borné par les rues **Galvez, St Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit connue par le numéro municipal 375 rue **St-Louis.**

12° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **St-Louis, Galvez** et **Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue ayant deux chambres avec lieux d'aisances, connue comme le numéro municipal 377 rue **St-Louis**

13° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Tonti** et **Rocheblave** mesurant 35 pieds de face à la rue **Dumaine,** sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue **Tonti** à laquelle il forme encoignure. Le dit lot de terre forme une partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, anciennement voyer général de cet Etat, annexé à un acte passé pardevant C. Boëck, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages ayant quatre chambres et palier à chaque étage, et une cuisine à deux étages y attenant, avec deux chambres à chaque étage citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement—**Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 21, qui est borné par les rues **Levée, Dumaine, Chartres** et **St-Philippe,** mesurant 66 pieds 3 pouces de face sur la dite rue **Levée** et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur, conformément à un plan du dit lot déposé au bureau de A. Ducatel un notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans.

Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Bienvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent de la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les nombres municipaux 239, 239 1|2 et 241 rue **Levée,** et **Magasin du Marché.**

Le tout sera vendu en bloc sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue **Levée,** occupé par **MM. Levy & Maver,** loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois—le No 239 1|2 rue **Levée,** occupé par la **Boulangerie Garic,** loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1897, à raison de $1,380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue **Levée,** occupé par P. Salatich comme café, et à lui loué à raison de $600 par an jusqu'au 30 sept. 1894, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie. Mme Bodin est âgée de plus de 80 ans.

Troisième District.

15° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 29, borné par les rues **France, Lesseps, Célestine** et **Joséphine** sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833 déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue **France** sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues **France** et **Célestine,** étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferrand, syndic le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferrand, notaire. Enregistré dans le livre No 16, fol os 17 et 18.

16° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartiennent situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Robertson** ou **St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine** et **Bagatelle,** désigné par le No 4 sur un plan par Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 35 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Jean Baptiste,** sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.

17° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et s'y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues **Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse** et **Rocheblave,** d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1874, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue **Lapeyrouse** sur 137 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant deux chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse.**

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 129, d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, annexé au No 1 968 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Quatrième, Clio** et **Erato,** mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren** et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio** et **Erato.**

19° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci dessus, borné par les rues **Troisième, Van Buren, Erato** et **Thalie,** mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Van Buren** et **Troisième** et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues **Erato** et **Thalie.**

20° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Thalie, Erato, Quatrième** et **Van Buren,** mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue **Thalie** et **Erato,** et 255 pieds 9 pouces et 3 ligne de face à chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren.**

Quatrième District.

21° **Un certain lot de terre,** situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Philip, Première, Clara** et **Martin,** désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Crampon, anciennement architectes, le 8 mars 1865 esquisse duquel est annexée pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public le 7 octobre 1865; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue **Première,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

22° **Deux certains lots ou morceaux de terre,** situés et étant dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'ilet borné par les rues **Félicité, Terpsichore, Howard** et **Liberté;** le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

23° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, désigné par le No 18, ilet P, dans le sixième district de cette ville borné par les rue **Général Taylor Austerlitz, Water** et **Tchoupitoulas** ou **Levée** représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer, déposé dans le bureau de G. R. Beard notaire, le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue **Levée** sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisances, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue **Tchoupitoulas.**

24° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 454 bornés par la rue **Jena, l'avenue Napoléon,** les rues **Baronne** et **Dryades,** les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Dryades** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues **Jena** et **Dryades** et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Jena** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que le prix de la propriété rue Dec tur dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.
6 av—6 8 11 18 25 - mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presse à Double Cylindre de Hoe, News and Display Type.—Encre pour Imprimerie—Papiers pour Journal et pour Envelopper.—Meubles. Installations de Gaz, etc, etc,

—AUSSI—

Le Droit d'Occupation du Magasin No 41 rue Natchez, du 1er Mai 1894 au 30 Septembre 1894.

Diverses Actions, Stocks, etc.

Dans Re Frank H. Pope vs Louisiana Printing & Publishing Co, Limited.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—SAMEDI, 28 avril 1894 à 10 30 heures A. M., il sera vendu, au No 41 rue Natchez, entre les rues Camp et Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 avril 1894, dans la susdite affaire, le contenu des dits lieux, consistant en partie des articles ci dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
17 av—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapuyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée des lots 268 A et 268 B et la moitié des lots 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seizième, quatre cent quarante neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions - Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.

No 39,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Aleit Mussmann.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu, à l'encan—

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Columbus et Derbigny, mesurant au pied Anglais, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds. Etant la même propriété que le feu Heinrich Mussmann a acquis, durant la communauté existant anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann, par achat de Mlle Lucie Hincks par acte passé pardevant André Doriocourt Jr., ancien notaire en cette ville, le 6me jour de janvier 1886.

Les améliorations consistent en un joli cottage No 281 rue N. Roman, retiré du trottoir et ayant 4 chambres et 2 cabinets, galerie, etc., aussi, un petit shop ayant 2 chambres, hangar, cuve, etc.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Espagne, Washington et St Claude mesurant à peu près 30 pieds plus ou moins de face à la dite rue Remparts, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété que le dit Henrich Mussmann a acquise durant la communauté qui existait anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 587 et 589 rue N. Remparts, ayant de chaque côté 4 chambres, cuve, hangar, etc. Loué $9 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien de vendeur, représenté par des billets hypothécaires payables en un et deux ans à partir de la date de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 108 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, ilet 179, borné par les rues Robertson, Villeré, Ste-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1|2 lignes de profondeur, mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.

Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 6 chambres, citernes, etc., donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien du vendeur, et toutes les clauses d'usage. L'acquéreur paiera toutes les taxes pour l'année 1894 courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq. notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9

QUEEN & CRESCENT ROUTE
CINCINNATI SLEEPING CARS BIRMINGHAM